



Valeyres-s/Rances, le 19 mai 2010

MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Conseil Général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 31/10 – bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2009

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 85 du règlement du Conseil général, le présent préavis tendant à faire adopter le bilan et les comptes de fonctionnement de l'année 2009 est soumis à l'approbation du Conseil général.

I Préambule

L'exercice comptable 2009 est bouclé en conformité avec le budget présenté en 2008; cette année et pour la première fois depuis longtemps, les comptes se soldent avec un léger excédent de charges.

Cependant, au vu du budget 2010, accepté par le Conseil général en décembre 2009, ainsi que les précisions sur les charges fixes des communes, cette situation devrait s'accroître à l'avenir.

II Commentaires sur les comptes de fonctionnement

L'exercice 2009 a été bouclé avec un excédent de charges de Fr. 273.30 et a permis de procéder aux amortissements usuels de Fr 131'000.- et extraordinaires de Fr. 60'173.-. Le montant de Fr. 103'200.- a pu être prélevé sur les divers fonds de réserves et nous avons procédé à des investissements pour Fr. 60'173.-.

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

Ils ont été contrôlés et adoptés par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2010.

III Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances demande au Conseil Général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

- vu le préavis municipal no 31/10 relatif au bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2009;
- vu l'examen détaillé de ceux-ci;
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DECIDE

- ◆ Le bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2009 sont adoptés tel que présentés.

DECHARGE

La Municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Le syndic



J.-P. Widmer



La secrétaire



F. Turin

Annexe : Rapport de la Société fiduciaire OFICO avec commentaires sur les comptes 2009

Municipal responsable : M. Vidmer Thierry